



PLAN SANITAIRE DU BERNEX BASKET

Toute désignation de personne, de statut ou de fonction se rapporte aux personnes des deux sexes.

Les membres du club ont reçu une directive qui sera mise à jour selon l'évolution et les protocoles demandés par les différentes instances.

Concerne joueurs-ses :

- Jusqu'à 20 ans (2001)
- Pour les autres catégories dès l'âge de 20 ans (2001) toutes les activités sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Généralités :

- Toute personne est priée de rester chez elle si elle présente des symptômes COVID-19 et avertit immédiatement le responsable du Club.
- Les joueurs se désinfectent les mains en arrivant et en sortant des salles. Du désinfectant est mis à leur disposition à chaque entraînement.
- Les entraîneurs remplissent quotidiennement une liste de présences (traçabilité).
- Les joueurs entrent dans la salle en portant un masque de protection. Ils sont déjà changés en tenue de sport, dans la mesure de leurs possibilités.
- Les parents n'ont pas le droit d'entrer dans la salle et selon les circonstances, ils portent impérativement un masque de protection.
- Tout le matériel utilisé est désinfecté à la fin de chaque d'entraînement.
- Chaque joueur possède son propre ballon qui est désinfecté en entrant et en quittant la salle.

Les engagements des différentes parties :

Les entraîneurs et le staff doivent:

- Suivre et respecter les directives sanitaires.
- Porter un masque de protection durant les entraînements.
- Respecter la propreté des lieux.
- Désinfecter les ballons des joueurs à l'arrivée et à la fin des entraînements.
- Ranger la salle et désinfecter le matériel à la fin de chaque entraînement.
- Refuser l'accès à la salle à un joueur qui présente des symptômes liés à la COVID-19
- Interdire l'accès à la salle à toutes personnes étrangères (parents, amis)
- Annoncer le cas au responsable du club.

Les joueurs doivent :

- Suivre et appliquer les consignes sanitaires demandées par l'entraîneur et par le club.
- Arriver dans la salle en portant un masque de protection, dans la mesure du possible, déjà changé en tenue de sport aux entraînements.
- Avertir l'entraîneur avant de venir s'entraîner en cas de problème de santé.
- Annoncer à l'entraîneur tout symptôme de maladie qui pourraient être ressenti durant l'entraînement.
- Annoncer à l'entraîneur, par message (SMS, WhatsApp) si un membre de leur famille ou de leur entourage est testé positif.

Les parents doivent:

- Déposer leur enfant à l'entrée des salles et rester à l'extérieur de celles-ci.
- Porter un masque de protection s'ils doivent impérativement entrer en contact avec l'entraîneur (privilégier un contact par téléphone), mais ne peuvent en aucun cas assister à l'entraînement.
- Annoncer à l'entraîneur si un membre de leur famille ou de leur entourage est testé positif.
- Annoncer au responsable du club si leur enfant a contracté la COVID-19.

Responsable pour le Bernex Basket : **Denis Künzi**

- Portable +41 78 719 50 44
- E-mail : denis.k@bernexbasket.ch.

Denis Künzi
Directeur sportif
Coach J+S
Bernex Basket